

2

Évolution économique récente au Brunéi

On estime que l'économie du Brunéi a augmenté d'environ 2 % en 1988. Le secteur énergétique représente environ les trois quarts du PIB, 55 % de toutes les recettes publiques et la quasi-totalité des revenus d'exportation du pays. Même si le Brunéi dépend en grande partie du secteur énergétique, les fluctuations du prix du pétrole ont eu des effets mitigés sur son économie en raison surtout de sa faible population, de ses budgets plutôt modestes et de ses importantes réserves en devises.

L'industrie du bâtiment se classe au deuxième rang de l'activité économique, derrière le secteur pétrolier. Elle est également le deuxième employeur en importance après l'État qui embauche 45 % de la main-d'oeuvre. Cette industrie est le fief de petites entreprises tributaires de l'importation de main-d'oeuvre non spécialisée et semi-spécialisée. Depuis 1986, le rendement de ce secteur s'est grandement amélioré en raison surtout des importantes dépenses publiques consacrées au développement. Dans les autres secteurs, il est à noter que l'activité de fabrication est restreinte et que l'agriculture se développe très peu; le pays importe actuellement 90 % des aliments dont il a besoin.

Le Japon, avec 50 % des exportations et 6 % des importations en 1988, est le principal partenaire commercial du Brunéi. Le Royaume-Uni et Singapour viennent aux deuxième et troisième rangs, mais Singapour est la première source d'importation, 36 % du total en 1988. Le commerce avec le Canada, assez limité, s'élève chaque année à environ 2 millions de dollars canadiens.

En 1990 et au cours des années suivantes, la croissance du PIB sera en grande partie fonction du prix du pétrole. Si les fluctuations du prix du pétrole n'ont pas d'effets immédiats sur l'économie du Brunéi, elles n'en soulignent pas moins la nécessité de diversifier cette économie en ajoutant des activités à forte composante de capital et de technologie au secteur. Dans son plan quinquennal, le gouvernement a donc axé ses récents efforts sur la diversification. Le plan, lancé en 1986, prévoit l'expansion rapide des industries locales et la revitalisation des secteurs non pétroliers, particulièrement les forêts, les pêches et l'industrie manufacturière. Le sixième plan quinquennal, en voie d'articulation, fournira le cadre de l'expansion économique au Brunéi entre 1991 et 1995.